



Comité Départemental du Pas- de- Calais De Tennis de Table

CHAMPIONNAT JEUNES DU PAS-DE-CALAIS

1) PRÉSENTATION

Le Championnat Jeunes est une compétition par équipes particulièrement adaptée pour les Jeunes ne pouvant participer au Championnat Adultes ou qui n'y sont pas encore préparés.

Pour entretenir leur motivation, les enfants ont besoin de compétitions et de se confronter à d'autres Jeunes de même niveau sportif. Ils doivent élargir leurs horizons, ils ont besoin de diversité.

Pour les Accompagnateurs et Parents, il est aussi très intéressant qu'ils rencontrent d'autres bénévoles de Club et enrichissent leurs connaissances du milieu Associatif.

2) FONCTIONNEMENT

❖ 2-1 LIEN AVEC LE CHAMPIONNAT ADULTES

Le championnat des Jeunes est déconnecté par rapport à celui des Adultes, mais il est **INTERDIT** de faire participer un jeune Joueur/Joueuse, à plus d'une rencontre de Championnat par journée de même date.

Ex : Un Joueur peut jouer le samedi 27 septembre en Championnat Jeune et le dimanche 28 septembre en Championnat Adulte.

Il ne peut donc pas jouer le samedi 27/09 en Championnat Jeune et le même samedi 27/09 en Championnat Adulte.

❖ 2-2 CATEGORIES ET CLASSEMENTS

A) Catégories :

Ce Championnat est ouvert aux Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets, Garçons et Filles sous certaines conditions de classement.

B) Divisions et Classements :

- 3 DIVISIONS: J3 - J2 - J1 :

J3 → Catégories Poussins / Benjamins / Minimes / Cadets* – F/G, ayant moins de 530 points
*Attention 1 équipe ne peut comporter qu'un seul Cadet F/G

J2 → Catégories Poussins / Benjamins / Minimes / Cadets – F/G, ayant moins de 600 points

J1 → Catégories Benjamins / Minimes / Cadets –F/G, ayant moins de 650 points
Poussins F/G aucune limite de point (ils ne sont pas autorisés à participer au Championnat Adultes)

POUR LES 3 DIVISIONS,

Obligation d'enregistrer nommément la liste des Joueurs/Joueuses qui composeront l'équipe pour toute la Phase (en cas de changement de Joueurs/Joueuses en phase 2 cette opération sera à renouveler) 1 Joueur ou Joueuse pourront dépanner un seule fois dans une autre équipe de même division.

Voir fiche « Liste nominative des Joueurs et Joueuses » jointe à la fiche inscription F10 et F11

Explication : Pour la Saison 2024/2025 des Jeunes ont joué indifféremment dans toutes les équipes du Club dans les Divisions J2-J3 notamment.

cdtt@sport62.fr

Pas-de-Calais
Le Département

FF TENNIS
DE TABLE

AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS
Liberté
Égalité
Fraternité

<https://cd62tt.blog>
Comité Départemental du Pas-de-Calais
De Tennis de Table
Maison des Sports du Pas-de-Calais
9 rue Jean BART - 62143 ANGRES
 : 03 21 72 67 34

EXPERIAL
CONSEIL

MULTISET

Ligue HAUTS DE FRANCE
de Tennis de Table

Comité Départemental du Pas- de- Calais De Tennis de Table

❖ 2-3 INSCRIPTION DES ÉQUIPES

Les Divisions sont numérotées dans l'ordre croissant à partir de la **J3 puis J2 et J1**.

❖ 2-4 LE CALENDRIER – LES POULES – LES PHASES:

A) Le Calendrier :

Phase 1	Phase 2
27/09/2025	07/02/2026
04/10/2025	07/03/2026
11/10/2025	21/03/2026
15/11/2025	11/04/2026
29/11/2025	09/05/2026
13/12/2025	30/05/2026
10/01/2026	06/06/2026

B) Les Poules

Les équipes seront réparties en Poules géographiques.

Les Poules peuvent être composées de 4 à 8 équipes. Poule de 4 (rencontre aller et retour)

C) Les Phases

Le Championnat Jeunes est organisé en deux Phases.

1^{ère} phase : → 6 samedis après-midi pour les Poules de 4 (7 samedis pour les autres Poules)
(voir Calendrier : ❖2-4-A)

Les équipes, premières de chaque Poule, en J3 et en J2 sont OBLIGÉES de monter dans la division supérieure pour la seconde Phase.

2^{nde} phase : → 6 samedis après-midi pour les Poules de 4 (7 pour les autres Poules)

Refonte complète du Championnat.

Toutes les équipes peuvent être recomposées (il n'y a aucun brûlage entre les deux Phases).

❖ 2-5 COMPOSITION DES EQUIPES:

Les équipes pourront être constituées de deux ou trois Joueurs/ Joueuses.

RAPPEL : Une équipe incomplète est autorisée à jouer (même composée de 2 Joueurs ou Joueuses).

❖ 2-6 DEROULEMENT DES RENCONTRES:

Ce Championnat est organisé sous forme de Journées numérotées de 1 à 7

Lors d'une Journée deux équipes d'une même Poule se rencontrent. Le principe est le même qu'en Championnat Adulte, au cours d'une journée chaque équipe joue une seule rencontre.

Une équipe peut être exempte lors d'une Journée, cette équipe n'a pas de rencontre mais doit OBLIGATOIUREMENT communiquer une composition d'équipe au CDTT62 et au responsable du Championnat Jeunes : Patrice Warnault, avant le MARDI suivant la rencontre, le non-respect de cette obligation entraîne une sanction financière de 40 euros.



Comité Départemental du Pas- de- Calais De Tennis de Table

Au cours d'une rencontre, les 3 Joueurs ou Joueuses inscrits sur la feuille se partagent les 10 parties (9 simples et un double)

A) Composition Équipe à 3 Joueurs ou Joueuses :

La première équipe de 3 joueurs est désignée A ; B ; C

L'équipe adverse de 3 joueurs est désignée X ; Y ; Z

L'ordre des parties pour la rencontre d'équipes de 3 Joueurs Joueuses, est le suivant :

AX - BY - CZ - BX - DOUBLE - AZ - CY - BZ - CX – AY

B) Composition Équipe à 2 Joueurs ou Joueuses : Une équipe incomplète est autorisée à jouer.

Dans le cas d'une équipe composée de 2 Joueurs ou Joueuses alors que l'équipe adverse est composée de 3 Joueurs ou Joueuses :

Exemple : **Équipe A** composée de 2 Joueurs ou Joueuses **Équipe B** composée de 3 Joueurs ou Joueuses.

Les parties du Joueur ou de la Joueuse « C » de l'équipe A, non présent (e) sur la feuille de rencontre, sont gagnées par le Joueur ou Joueuse de l'équipe B.

Exemple : AX - BY - CZ **Z gagne 1pt**- BX - double - AZ - CY **Y gagne 1pt**- BZ - CX **X gagne 1pt**- AY

En présentant une équipe même incomplète l'équipe A n'est pas sous le coup d'un Forfait.

(voir :♦2-8 –B Les Forfaits)

❖ 2-7 ORGANISATION DES JOURNEES CHAMPIONNAT JEUNES :

Les rencontres se déroulent les samedi après-midi dès 14h00.

Le club recevant assure la gestion de la rencontre : Balles, Feuilles de rencontre et enregistrement des rencontres sur SPID, il organise également un moment de convivialité (boisson et encas : *jus de fruits, sodas, biscuits, gâteaux...*pour les Joueurs et les Joueuses des 2 équipes)

Transmission et enregistrement des résultats : Le résultat des rencontres Jeunes dans SPID est à la charge du Club recevant.

Cependant, lorsqu'une équipe est composée de 2 Joueurs Joueuses, complique l'enregistrement de la feuille de rencontre, pour cela il faut être très attentif à l'Ordre des parties. (Voir♦2-6-B Ordre des Parties). Privilégiez l'utilisation de **GIRPE**, la remontée est simplifiée.

Si la rencontre n'est pas renseignée via **GIRPE**, chaque Dirigeant (ou accompagnateur) doit conserver le double des feuilles de rencontres de leurs équipes, elle pourra être exigée en cas de litige.

Les rencontres se disputent sur **deux tables**.

cdtt@sport62.fr

Pas-de-Calais
Le Département

FF TENNIS
DE TABLE

AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

<https://cd62tt.blog>

Comité Départemental du Pas-de-Calais

De Tennis de Table

Maison des Sports du Pas-de-Calais

9 rue Jean BART - 62143 ANGRES

☎ : 03 21 72 67 34

EXPERIAL
CONSEIL

MULTISET

Liens HAUTS DE FRANCE
de Tennis de Table



Comité Départemental du Pas- de- Calais De Tennis de Table

❖ 2-8 MONTEES, FORFAITS ET SANCTIONS

A) Les Montées :

A l'issue de la 1^{ère} Phase de la Saison 2025/2026 :

L'équipe terminant 1^{ère} de Poule en J3 et J2 est **OBLIGEE** de monter dans la division supérieure dès la 2^{nde}Phase.

B) Les Forfaits :

Une équipe qui déclare Forfait doit **IMPERATIVEMENT** aviser l'équipe adverse **avant le vendredi précédent la rencontre** via le responsable du Club de l'équipe adverse ainsi que le Responsable du Championnat Jeunes Patrice WARNAULT.

Passé ce délai, le Forfait sera considéré comme « **Forfait non avisé** » et sera sanctionné par une amende de **40 euros**.

Dès la 2^{nde} journée de Forfait d'une même équipe, même avisé, l'amende sera majorée et l'équipe sera exclue du Championnat Jeunes.

Majoration du second Forfait : 50 euros et exclusion de l'équipe du Championnat Jeunes

C) LES SANCTIONS :

Conséquences du non-paiement d'une amende :

Le non-paiement d'une amende avant la fin de la Phase concernée, entraînera l'exclusion de **TOUTES** les équipes Départementales (Adultes et Jeunes) du Club, pour la Phase suivante.

ATTENTION : le règlement sera appliqué à **TOUTES** les équipes et à n'importe quel moment de la Saison :

Exemple : Non-respect de la limite des Classements et/ou des Catégories en rapport avec la Division.

❖ 2-9 JOURNÉE DES TITRES :

Il n'y aura plus d'organisation de la « Journée des Titres », le championnat se terminant le 10 janvier 2026 en 1^{ère} Phase et le 6 juin 2026 en 2^{ème} Phase.

Attention : En seconde Phase :

Toutes les équipes inscrites en 1^{ère} Phase sont **AUTOMATIQUEMENT** réengagées, en prenant en compte les Montées prévues expliquées en ❖2-8 A

Seules les équipes qui souhaitent monter en Division supérieure, (autre que celles prévues par le classement de fin de Phase), doivent en informer le Responsable du Championnat Jeunes dès l'ouverture des inscriptions de la Phase suivante.

Lors des nouvelles inscriptions d'équipes, en seconde Phase, les Clubs doivent également signaler dans quelle Division il souhaite engager leurs équipes et communiquer nommément la composition de cette nouvelle équipe et éventuellement, en cas de changement, la liste des Joueurs/Joueuses qui composeront les équipes en seconde phase.

cdtt@sport62.fr

Pas-de-Calais
Le Département

FF TENNIS
DE TABLE

AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS
Liberté
Égalité
Fraternité

<https://cd62tt.blog>
Comité Départemental du Pas-de-Calais
De Tennis de Table
Maison des Sports du Pas-de-Calais
9 rue Jean BART - 62143 ANGRES
 : 03 21 72 67 34

EXPERIAL
CONSEIL

MULTISET

Ligue HAUTS DE FRANCE
de Tennis de Table



Comité Départemental du Pas- de- Calais De Tennis de Table

Engagement des Équipes Phase 1 : Fiche **F10**

1^{ère} phase de la saison 2025 / 2026 Retour avant le **12 septembre 2025**
Aucune inscription ne sera prise après la date butoir

* Tarif : 20 € par équipe engagée dès la Phase 1

Engagement des Équipes Phase 2 : Fiche **F11**

2^{nde} phase de la saison 2025 / 2026 Uniquement pour les nouvelles équipes engagées

*Tarif : 10 € par nouvelle équipe engagée à partir de la Phase 2

Responsable du Championnat Jeunes :
Patrice WARNAULT
patrice.warnault@wanadoo.fr

Président de la CSD :
Emmanuel MACHON